

2024 - Flash Info CGT – CSE n°10

Chers collègues

CESI CGT vous propose ci-dessous une synthèse du CSE du 30 octobre et du CSE extraordinaire du 8 novembre et vous livre sa lecture des débats.

Transformation numérique

Suite à sa consultation sur le projet de transformation numérique de l'entreprise, le CSE a donné un avis favorable mais reste en attente des moyens mis en œuvre pour accompagner concrètement chaque projet. Le CSE reste vigilant quant au soutien, à l'accompagnement mis en place pour les salariés. CESI CGT estime pour sa part que la modernisation des outils est indispensable, mais sera particulièrement attentif aux conditions de cette modernisation.

CSSCT

Une visite de la CSSCT est prévue à Nanterre le 10 décembre. La direction estime qu'une durée de 4 heures, **comme pour tous les campus**, est tout à fait suffisante, alors que les élus auraient souhaité une journée pour pouvoir rencontrer les collègues dans de bonnes conditions. CESI CGT estime pour sa part qu'aucun compromis n'est possible sur ce sujet et que la direction, en agissant de la sorte, ne fait que se dédouaner à minima d'une obligation légale.

Organisation du système d'information pédagogique

Le SIP gère les ressources numériques destinées à la pédagogie, telles que Moodle, Theia, Voltaire, Global Exam, etc. L'équipe est mise en place depuis 3 ans, elle compte aujourd'hui 4 personnes. Ce service crucial mériterait des ressources supplémentaires selon CESI-CGT. Les élus ont soulevé le problème de la mise à jour de Moodle au mois d'août, qui a généré beaucoup de tensions pour tous ceux qui sont en relation avec les élèves. La direction répond que cette mise à jour logicielle était obligatoire, et qu'une information avait été faite en amont aux équipes.

CESI CGT estime pour que le calendrier des mises à jour et évolutions devrait être communiqué dès le début d'année, pour permettre aux équipes de se préparer et éviter ainsi des moments de forte tension.

Bilan financier trimestriel



Le chiffre d'affaires à fin septembre frôle les 125 millions d'euros, en avance de 0,5 millions sur le budget (soit 0,4 %) et en croissance de 4 % par rapport à 2023.

La marge est également en avance de 5 points par rapport au budget soit 3 fois l'estimation de la direction. CESI CGT espère que les bons résultats prévus pour cette année encore seront pris en compte lors des négociations annuelles.

Prime de partage de la valeur

Après l'annonce des bons résultats sur l'année 2023, la direction a décidé de ne pas attribuer la prime de partage de la valeur. Elle essaie de justifier cette décision en évoquant un avenir incertain et une diminution de l'inflation. Tous les élus sont outrés par cette déclaration et ces justifications qui ne reflètent en rien le travail des salariés et les résultats de l'entreprise.



2024 - Flash Info CGT – CSE n°10

Retour sur les visites de sites réalisées par le CSE

Les élus du CSE ont visité la plupart des établissements (quelques sites restent encore à faire) afin de lancer l'enquête de climat social. Beaucoup de salariés se plaignent d'une absence de reconnaissance aux vues des efforts fournis. La direction indique qu'elle travaille sur la formation des managers, de manière à développer leur capacité à apporter des retours positifs sur le travail des équipes. Au-delà des « mercis » des managers, les élus CESI CGT veulent une vraie reconnaissance salariale.

Santé et prévoyance



La direction nous informe que le déséquilibre des régimes frais de santé et prévoyance constaté en 2023 s'accroît en 2024. Il informe que la hausse de 4 % en 2024, financée par l'entreprise, reste insuffisante. En effet, **le désengagement continu de la sécurité sociale génère un report sur les mutuelles**. L'assureur Malakoff Humanis a annoncé vouloir mettre en place une hausse de 31 % sur les frais de santé et de 10 % sur la prévoyance.